



FORMATION

MANAGER DANS LE SECTEUR CULTUREL

L'équilibre fragile entre
accompagnement professionnel des salarié·e·s
et développement du projet culturel

26 et 27 février
& 25 mars 2024

21 heures • 3 jours • 1050 €

PRÉSENTATION

Compte tenu des spécificités du secteur culturel, la gestion des équipes et de l'organisation du travail est bien souvent déléguée à un·e salarié·e dont le cœur de tâche est tout autre (directeur·rice, administrateur·rice...). Le management doit donc être mené en parallèle du développement économique de la structure, de la coordination des actions, de la représentation du projet, de la création ou de la programmation.

Pourtant, manager une équipe n'a rien de simple pour qui veut y prêter réellement attention. Cette formation cherche donc à accompagner les personnes en situation de management, de petites ou grandes équipes, en déconstruisant tous les clichés de la posture managériale, au profit d'une approche réellement tournée vers la recherche du bien-être au travail, source de motivation pour les salarié·e-s, et garantie de leur investissement au sein d'un projet.

OBJECTIFS

- Comprendre les enjeux management dans la fonction RH
- Acquérir des outils managériaux adaptés aux organisations culturelles
- Interroger la posture du responsable et du manager d'équipe
- Concevoir, mettre en œuvre et accompagner des changements organisationnels

PROGRAMME

L'environnement

- Les spécificités du secteur culturel
- Les mutations du rapport au travail et de l'emploi culturel
- Les besoins des salarié·e-s

Animer et accompagner une équipe

- Rôles et postures professionnels
- Posture managériale
- Coopérer, mobiliser, diriger, impliquer, co-construire
- La gestion des situations complexes, du conflit, des résistances
- Connaître son équipe et valoriser les compétences

L'organisation du travail

- L'importance du cadre / les règles du jeu / les valeurs communes
- Le partage du sens de l'action
- Le management du quotidien
- Évaluer et comprendre les leviers de motivations individuelles
- Déléguer et autonomiser
- Organiser son travail et celui de ses collaborateur·rice·s : process & objectifs
- L'équilibre entre logiques collectives et individuelles (RPS, charge de travail, clarté des missions, mode de gouvernance, parcours professionnel)...
- Exploration de l'équilibre vie pro / vie perso

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

INTERVENANT

DAMIEN DEBARD

Consultant en ressources humaines pour le secteur culturel depuis 2017, il a administré puis dirigé un lieu de diffusion conventionné pendant 14 ans, en parallèle d'un engagement associatif diversifié de plus de 20 ans. De ces expériences et de la diversité des structures culturelles accompagnées désormais, il travaille à la constitution d'un référentiel managérial propre au secteur culturel mais ouvert sur le monde du travail « traditionnel », parfois plus en réflexion sur les nouvelles exigences des ressources humaines.

PRÉ-REQUIS

Pas de pré-requis mais une expérience professionnelle nécessaire.

PUBLICS VISÉS

Directeur·rices ou responsables de projets et d'équipements, chargé·e-s de production, administrateur·trice-s, artistes ou chargé·e-s de mission ayant en charge la coordination ou l'accompagnement d'une équipe. Tout·e animateur·rice, coordinateur·rice, formateur·rice, salarié·e qui aurait à travailler en collectif.

TARIF

1050 €

**COMMENT FINANCER
VOTRE FORMATION ?**

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Méthodes expositive, participative et active comprenant apports théoriques, méthodologiques mises en situation et cas pratiques.
- Formation en présentiel (pouvant être organisée en distanciel selon le contexte sanitaire)

MODALITÉS D'ÉVALUATION

À l'issue de la formation, un questionnaire écrit de satisfaction sera renseigné par chaque participant·e afin qu'il·elle évalue la pertinence des contenus de la formation au regard de sa pratique professionnelle. Ce questionnaire sera complété d'une auto-évaluation des acquis et/ou d'exercice pratique.

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- **Parc numérique** : 9 ordinateurs portables disponibles à la demande, 1 logiciel Ciel Compta Formation, 1 logiciel de paie SPAIEctacle, 1 logiciel de synthèse vocale ADELE TEAM
- **Bibliothèque** : ouvrages professionnels des métiers de l'administration et de la production du spectacle vivant, revues spécialisées et professionnelles
- **Accès aux ressources et documents** sur la Dropbox

INSCRIPTION

**TÉLÉCHARGER
LA FICHE D'INSCRIPTION**

CONTACT

SAÂDIA MOHAMED

Responsable de formation

Il est possible de mettre en place des parcours personnalisés en fonction des besoins et des compétences déjà acquises. Pour toute information d'ordre pédagogique ou administratif, merci de contacter :

formation@lardec.fr
04 67 92 90 90

Si vous avez des besoins d'aménagements spécifiques au regard de la santé, contactez nos référentes handicap. Ensemble, nous identifierons les éventuelles contraintes et trouverons des solutions adaptées dans la mesure du possible :

CHARLOTTE MICHEL

Assistante de formation
Référénte handicap
Référénte égalité hommes-femmes

c.michel@lardec.fr
04 67 92 90 93

MATHILDE LEFEVRE JOUSSE

Coordinatrice du lieu de formation
Référénte handicap
Chargée de communication

m.jousse@lardec.fr
07 67 57 00 53

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

POUR LES PERSONNES SALARIÉES

- 1** Renseignez la fiche d'inscription et renvoyez-la signée à L'Ardec **au moins 6 semaines avant le début de la formation**
- 2** Vous recevrez le devis et le contenu de la formation dans la semaine suivant votre demande
- 3** Joignez ces documents à la demande de prise en charge auprès de l'OPCO* ou de votre employeur-se
- 4** Une fois la prise en charge validée, envoyez l'accord à L'Ardec pour inscription finale
- 5** Vous recevrez alors la convention et le règlement intérieur à retourner signés dans la semaine suivant la réception de l'accord de financement

*La demande auprès de l'AFDAS pour les personnes intermittentes doit être faite **au plus tard 1 mois avant le début de la formation.**

POUR LES PERSONNES DEMANDEUSES D'EMPLOI

- 1** Se rapprocher de votre conseiller-ère Pôle emploi pour vérifier la faisabilité de votre projet de formation**
- 2** Renseignez la fiche d'inscription et renvoyez-la signée à L'Ardec
- 3** Établissement du devis par L'Ardec auprès de Pôle emploi dans les 2 semaines suivant la réception de la fiche d'inscription
- 4** Une fois la prise en charge validée, envoyez l'accord à L'Ardec pour inscription finale
- 5** Vous recevrez alors la convention et le règlement intérieur à retourner signés dans la semaine suivant la réception de l'accord de financement

Il est conseillé de faire votre demande auprès de Pôle emploi **au plus tard 1 mois avant le début de la formation.

INFORMATIONS PRATIQUES

LIEU DE LA FORMATION

Toutes nos formations ont lieu au Tri Postal, notre espace de travail collaboratif labellisé tiers-lieu Occitanie situé dans le quartier Hôpitaux-Facultés à Montpellier. Le Tri postal est mis à disposition des stagiaires hormis les espaces de bureaux clos (ateliers). Le coworking et la Bulle sont disponibles dans la limite des places disponibles et sur la période de formation.

ADRESSE

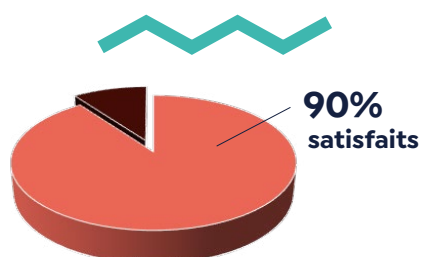
Le Tri Postal
120 rue Adrien Proby
34090 Montpellier

ACCÈS

- **Tramway** : ligne 1, arrêt Hôpital Lapeyronie
- **Bus** : la Navette, arrêt Eugène Bataillon
- **En voiture** : parking privé
- **À vélo** : 10 min du centre
- **Stations VéloMagg** : Vélostation 37 Fac des Sciences ou Vélostation 36 Occitanie

[TÉLÉCHARGER TOUTES LES INFORMATIONS PRATIQUES](#)

CHIFFRE CLÉ 2022



RESTAURATION

Le Tri Postal dispose d'un espace cantine où vous pouvez déjeuner. Des réfrigérateurs, des micro-ondes et de la vaisselle sont à votre disposition. Il existe également plusieurs services de restauration à proximité, en vente sur place ou à emporter. N'hésitez pas à nous demander conseil et à consulter le plan en dernière page.

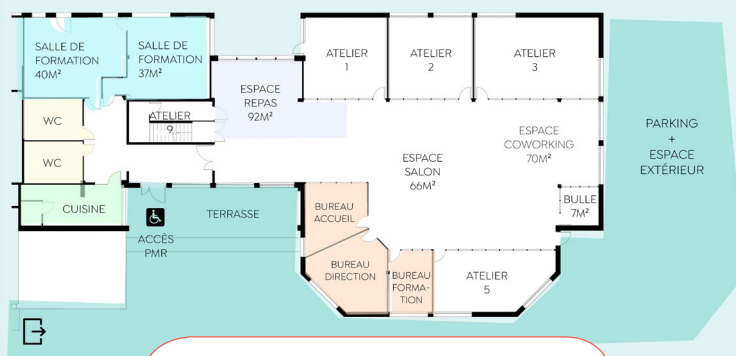
ANNULATION

Des modifications indépendantes de notre volonté peuvent intervenir en cours d'année. L'Ardec se réserve le droit d'annuler ou de reporter une formation si le nombre d'inscrit-e-s est insuffisant (ou autres problèmes majeurs). Dans ce cas, les sommes versées par les stagiaires seront intégralement remboursées.

[TÉLÉCHARGER LES CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTES \(CGV\)](#)

ACCESSIBILITÉ

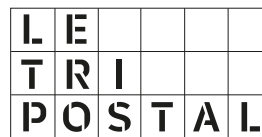
Le Tri Postal est accessible aux personnes à mobilité réduite. Nous réalisons une veille constante ainsi qu'un aménagement progressif de nos dispositifs, démarches, outils et supports des parcours de formation pour l'ensemble des types de handicap.



[TÉLÉCHARGER LA FICHE ACCESSIBILITÉ](#)

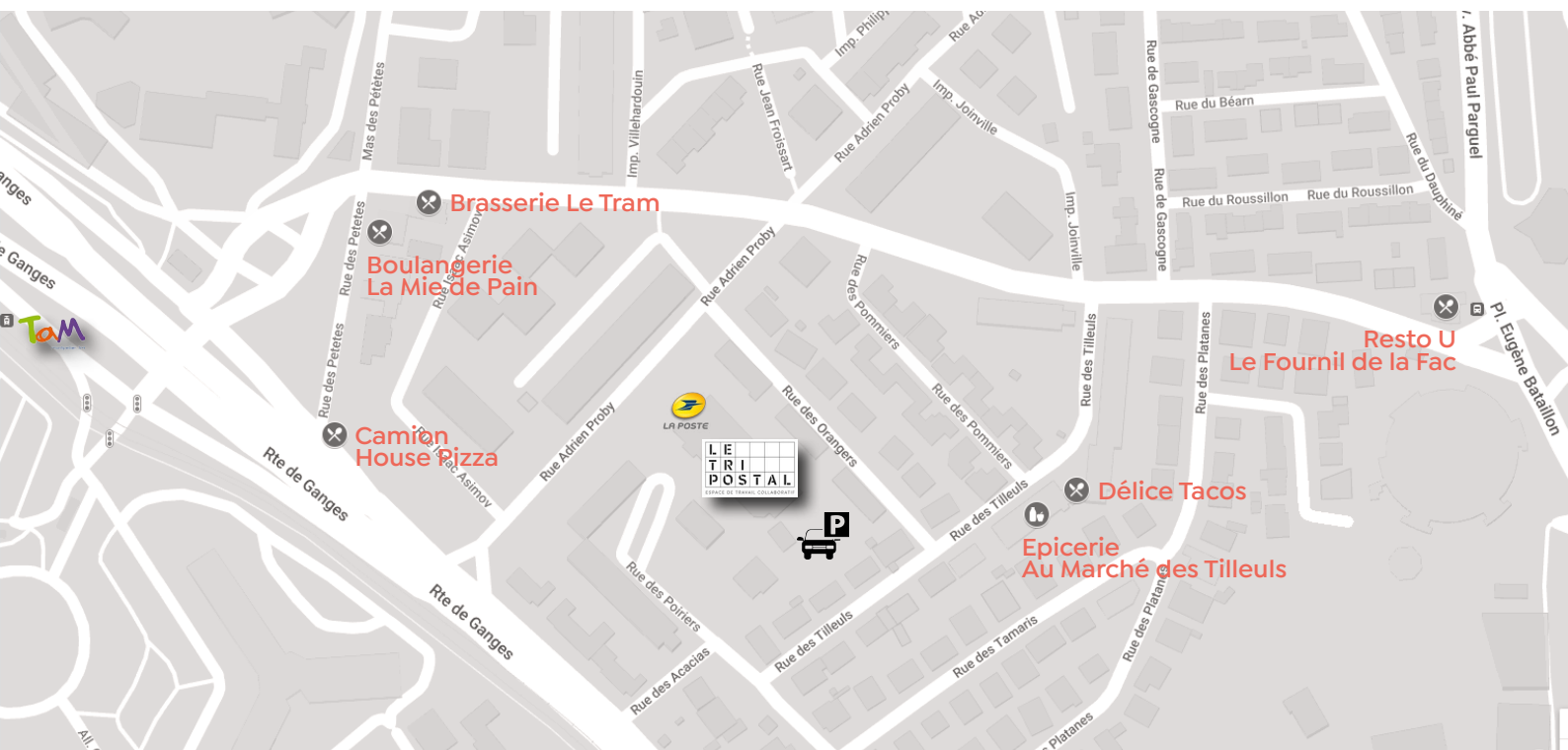


www.lardec.fr
120 rue Adrien Proby
34090 Montpellier
04 67 92 21 74
contact@lardec.fr



ESPACE DE TRAVAIL COLLABORATIF

www.tripostal-mtp.fr
120 rue Adrien Proby
34090 Montpellier
04 67 92 21 74
contact@tripostal-mtp.fr



SIRET : 40918368800038 - APE : 8559A
Organisme de formation : 91340340634
Charte graphique : Christophe Malsert - Focus Magazine

